

Débat d'Orientation Budgétaire 2019. Courrières, le 20 mars 2019

Intervention de Jean-Louis FOSSIER, pour le Parti Communiste.

Il faut d'abord remercier les services municipaux et Monsieur le Maire, pour leur travail de présentation d'un rapport d'orientations budgétaires qui pourrait presque laisser entendre qu'à partir de ce soir, les élus n'ont quasiment plus qu'à lire leur feuille de route jusqu'à l'année prochaine, et même jusqu'en 2040. C'est très lénifiant mais en même temps inquiétant, tant les ressources financières des collectivités sont en réalité toujours incertaines avec des réformes gouvernementales en cours, nombreuses, vastes et néfastes.

Pour s'en rendre compte, il aurait déjà fallu que le Conseil Municipal reçoive les projections budgétaires établies par M. Macron et son gouvernement pour 2019. Or, M. le Maire, le document préparatoire à notre débat d'orientations budgétaires (DOB), document que vous avez obligation de nous transmettre, est expurgé de ses 17 pages d'introduction relative aux analyses nationales et internationales du gouvernement, et aux prescriptions d'austérité des néo-conservateurs au pouvoir en France.

C'est malheureusement le signe que vous entendez toujours réduire le débat à ses seuls aspects comptables, sans qu'il puisse être question pour vous de tenir le DOB dans ses dimensions essentiellement politiques et citoyennes.

Ce sont pourtant la souveraineté des communes, leur liberté d'initiative et leur autonomie qui se jouent aujourd'hui, c'est-à-dire leur existence même, et alors même que vous affichez une sérénité remarquable.

Quand on n'y regarde d'un peu près, on constate par exemple que

- pour permettre la transformation du CICE de Hollande-Macron en 20 milliards de nouvelles exonérations de cotisations et d'impôts au bénéfice - essentiellement - des grosses entreprises, des multinationales et de leurs actionnaires,
- pour ne pas rétablir l'ISF et continuer d'empêcher de vivre et de travailler dignement des millions de fonctionnaires, enseignants, hospitaliers, salariés du privé et retraités, eux qui sont, avec les collectivités, les premiers contributeurs à la croissance et à la création de richesses en France,
- eh bien ! il faut continuer de les culpabiliser, de bloquer leurs salaires et pensions, il faut précariser l'emploi, le service public, et mettre la pression sur les collectivités territoriales.

On n'en parle jamais ici, mais les Courriérois souffrent au plus haut point de cette situation. Courrières est une commune qui doit faire face comme tant d'autres à ces politiques d'injustice, d'inégalité et de casse du lien social et républicain, notamment par des suppressions de services, aides, et postes de travail. Ces suppressions ont été induites par une conception de la politique de l'offre et de réduction de la dépense publique que vous avez un temps, M. le Maire, soutenue et justifiée.

Vous avez appelé cela - on peut être d'accord sur le constat - les contraintes de la gestion. Quant à faire en sorte d'essayer de lever ces contraintes imposées, il n'a été que rarement envisagé ici, au Conseil municipal, d'exprimer un consensus sur des analyses de gauche, une forme de colère, d'appel à la conscience citoyenne et à la résistance, comme cela peut se faire dans beaucoup d'autres villes. C'est bien plutôt une forme de résignation à l'austérité qui a pris le dessus, laissant le champ trop largement libre au désespoir, au renoncement et in fine à la colère brune. Comme si tout cela n'était qu'un mauvais moment à passer, sous votre haute protection.

A Courrières comme ailleurs - et je reprends là une citation parmi d'autres sur le sujet - le superflu des riches ne sert pas au nécessaire des pauvres, mais c'est le nécessaire des pauvres qui sert pour le superflu des riches.

Quelques remarques et observations sur les tableaux statistiques que vous venez de présenter, en cette période qui nous rapproche des élections municipales et qui ne vous incite pas à trop dévoiler vos projets : et notez que si c'est pour reprendre nos propositions le moment venu, ça n'est pas trop dérangeant.... Il est des calendriers qui sont calqués sur les échéances électorales : par exemple, il aura fallu attendre la fin de mandat et pile poil le retour vers l'électeur, pour l'inauguration de la salle Rabelais.

Peut-être qu'il faudra attendre le débat électoral à venir pour, par exemple, entendre parler de la transformation, au coin de l'allée du stade, de cette maison achetée sans projet viable et aujourd'hui à l'abandon, en maison de secours populaire, ou pour entendre parler du rétablissement de la bourse d'études, du Centre d'Animation Jeunesse, ou d'autres réalisations que vous avez supprimées au cours de ce mandat. Supprimées, vendues ou externalisées sans réelle information ni consultation.

On remarquera aussi qu'il y a des projets comme le contournement de Courrières qui vont atteindre le quart de siècle d'attente, alors que les camions qui continuent de prendre l'itinéraire officiel de délestage de la rocade par le centre ville, sont en train de casser le pont de la Souchez.

Mais nous gardons espoir car nos capacités d'emprunt devraient pouvoir se reconstituer même si nos marges d'autofinancement se sont amenuisées en même temps que nos recettes de fonctionnement de services. C'est que les bases fiscales pourraient augmenter avec la construction de nouveaux logements par les partenaires bailleurs ou les lotisseurs. Mais sans doute faudra-t-il envisager de remettre en cause la doctrine de la ceinture verte pour augmenter l'offre locale de logements sans la réduire au périmètre de Sotrenor, aux terrains de sport rognés à La Louisiane, ou à la friche Choteau, friche qu'il serait possible de transformer en poumon vert central quand la voie de contournement sera réalisée, évitant la pollution de notre ville. Je pense aussi à la friche Chico Mendès.

Les investissements ont repris en fin de mandat, je l'ai dit, et ils ne doivent pas en rester à la courbe plane que vous nous présentez pour les années à venir : Courrières a besoin d'investissements dans du neuf, pas seulement dans l'entretien, la maintenance ou le renouvellement du patrimoine existant, ce qui a été votre seule doctrine.

Alors que le fonctionnement des services est déjà à l'os avec une réduction globale d'une vingtaine de postes de fonctionnaires non renouvelés depuis 2014, on se demande si vous n'allez pas prêter le flanc aux projets de destruction du statut des personnels avec le recours renforcé aux contractuels, par exemple pour l'évaluation des besoins sociaux des Courriérois, ce qui représente un grand et long travail si la volonté est de réaliser correctement l'étude, ou par exemple encore pour la réalisation du Plan Communal de Sauvegarde que vous allez être tenu d'élaborer, en lien avec la présence d'une installation classée Seveso 3 sur le territoire.

Par exemple encore, pour le service espace verts et l'entretien du Parc Léo Lagrange, entretien que vous envisageriez de laisser au privé.

Côté ressources encore, la Dotation de Fonctionnement et plus généralement les concours de l'Etat ont diminué de près de 3 millions d'euros sur le mandat, compensés en partie seulement par une progression de la Dotation de Solidarité Urbaine - si l'on peut parler de compensation s'agissant d'une dotation destinée à faire face aux conséquences de la pauvreté et de la précarité aggravées par les politiques successives.

La DSU est une part de dotation prélevée sur les communes moins pauvres pour abonder celles des communes les plus pauvres comme Courrières. On pourrait dire une nouvelle fois : « Faire payer ceux à qui il reste un peu pour ceux qui n'ont pas grand-chose, et laisser en paix ceux qui possèdent tout ». La DSU tient compte du niveau de pauvreté de la Commune, du nombre de logements sociaux, du potentiel fiscal, de la capacité financière des ménages, du nombre de bénéficiaires de l'APL. L'analyse des besoins sociaux à réaliser par la Commune et le CCAS révélera que les situations de pauvreté pèsent toujours plus dans la commune. La DSU permet de financer en partie les besoins et problématiques que génère cette situation de pauvreté et que la Commune prend en compte.

Quant à la Taxe d'Habitation supprimée, elle sera compensée en euro constant par l'Etat, c'est-à-dire que la Commune y perdra, au moins déjà par rapport à l'inflation. Pour l'heure, la pression fiscale que vous avez voulu stabiliser si j'excepte la création de taxes locales sur les ordures ménagères ou sur l'électricité, se traduit en réalité par une hausse de 2,02% par le relèvement des valeurs locatives...là, c'est l'Etat qui vient à votre secours, en quelque sorte, mais je me demande quand viendra le jour où vous annoncerez la bouche en cœur au contribuable, qu'après des années de relative stabilité, « il faut maintenant penser à augmenter l'effort »...si on veut garder notre cinéma, notre ferme pédagogique, notre crèche...toutes réalisations dont vous avez déjà dit qu'elles ne relevaient pas des compétences obligatoires d'une Commune.

En réalité, la suppression de la TH est un gros piège et on sait la volonté de Macron de réduire encore de 13 milliards les concours aux collectivités, pour répondre aux exigences sans fin de l'Europe. Tout ce qui est soit disant donné ou qu'on arrête de prendre d'une main, avec la stabilisation cette année de la Dotation Forfaitaire, est repris de l'autre. Et le taux officiel de l'inflation (1,3%) est toujours largement sous évalué, pour preuve l'évolution catastrophique du prix de l'énergie et des denrées alimentaires.

L'intention de Macron est toujours de limiter la progression des frais de fonctionnement à +1,2 % par an, pour le maintien de son niveau de concours financiers aux collectivités. C'est un chantage auquel nous pourrions bientôt être soumis pour réduire encore le nombre de fonctionnaires ou prendre des mesures pour les pousser vers la sortie, casser leur statut, réduire les services publics. L'effet de ciseau, c'est dans ce chantage qu'il se situe également. C'est un chantage politique pour répondre aux injonctions austéritaires de l'Europe de Maastricht, l'Europe de la finance. Bon, en ce qui vous concerne, M. le Maire, vous avez réussi à contenir les charges de personnels sous le niveau d'inflation, alors que les salaires sont bloqués. Parlera-t-on de prouesse ou de variable d'ajustement ? En tout cas vous êtes dans les clous imposés par Macron...des clous, je l'espère, nous pourrions bientôt faire sauter ensemble.

Un sujet qui me tient à cœur également concerne, vous le savez, le jour de carence que vous auriez pu éviter à nos agents sur la base de l'expérience de la lutte et de la délibération de la Commune de Tarnos et d'autres. J'attire votre attention sur le fait que le rétablissement de la journée de carence semble avoir des effets inverses à l'objectif recherché. Plutôt que de prendre deux ou trois jours pour une gastro ou une grippe, un calcul compréhensible consiste à penser que, tant qu'à être privé de traitement pour une journée sur deux ou trois, autant prendre une semaine pour se rétablir complètement. On verra...en tout cas cette analyse a pu être faite à Montigny en Gohelle, commune voisine.

Monsieur le Maire, Chers Collègues, je vous remercie de votre attention.